

COVID-19 : Responsabilités et droits des travailleurs.euses



Mon boss m'envoie dans une zone contaminée, je dois y aller ?

Oui, ne pas le faire est considéré comme un «refus de travail».

Je dois absolument me raser la barbe pour mettre le masque N95 ?

Oui, c'est la loi. *Come on*, une barbe ça repousse !

Je dois refaire mon «fit test» ?

Ce n'est pas nécessaire si vous avez fait le test il y a moins de 5 ans ET que la physionomie de votre visage n'a pas changé «de façon significative depuis le dernier test».

Que dois-je faire si j'ai les symptômes ?

Il faut d'abord contacter Info-santé au 811. Si cela semble être le COVID-19, vous allez avoir un rendez-vous et être dirigé vers une clinique d'évaluation. Uniquement pour les questions, utilisez ce # 1 877 644-4545.

Quels sont mes droits ?

Vous avez le droit de prendre le temps nécessaire pour effectuer votre travail. Vous avez le droit d'exiger d'être convenablement formé et d'avoir le matériel nécessaire pour votre travail. Vous pouvez également demander des personnes de plus si la situation l'exige.

Le SECHUM encourage l'employeur à faire preuve de compréhension devant les craintes et les inquiétudes des travailleurs.euses et de donner l'information nécessaire pour y faire face. Pour toutes questions, nous vous invitons à communiquer avec le bureau syndical au poste **34297**.

Mesures du gouvernement annoncées le 12 mars 2020:

- «Annulation jusqu'à nouvel ordre de tout rassemblement de plus de 250 personnes;
- Isolement volontaire pour tous les voyageurs, peu importe du pays d'où ils reviennent;
- Isolement obligatoire de 14 jours pour tous les travailleurs du secteur public qui ont séjourné à l'étranger. Ils seront payés; »

(Source: JDM, 12 mars 2020)

Voici Bob

**Bob ne panique pas
avec le coronavirus.**

**Bob écoute les scientifiques
plutôt que les médias sociaux.**

**Bob n'est pas entrain de se
stocker en produits au Costco.**

**Bob se lave tout le temps
les mains, car il connaît les
bases d'une bonne hygiène.**

Sois comme Bob

